



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 25 MARS
2021 À 19h00, À HUIS CLOS, PAR VISIOCONFÉRENCE ET EN
PRÉSENTIEL À LA SALLE ALFRED-VIGNEAULT.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Francois McKinnon	Conseiller
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Monsieur Alain Landry	Conseiller

ÉTAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE:

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Marie-Claude Vigneault	Mairesse
Madame Renée Lapiere	Conseillère

Étaient également présents : Denis Landry, directeur général et
Tanya Déraps, secrétaire trésorière adjointe

**- ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 25 MARS 2021 -**

- 1. Moment de réflexion**
- 2. a) Constat du quorum et ouverture de la séance**
b) Visioconférence à huis clos / Covid-19
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Administration**
 - a) Signataires (mairesse et directeur général) pour demandes d'aide financière auprès de divers organismes et ministères gouvernementaux / Résolution**
 - b) Reconduction du CCU / Résolution**
 - c) Réouverture des séances au public à compter du 12 avril / Résolution**
 - d) Écusson à l'effigie de Natashquan / Résolution**
- 5. Ressources financières**
 - a) Acceptation du devis pour unités sanitaires du camping municipal. / Résolution**
- 6. Période de questions**
- 7. Clôture de la séance**



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 25 MARS 2021 À 19h00, À HUIS CLOS, PAR VISIOCONFÉRENCE ET EN PRÉSENTIEL À LA SALLE ALFRED-VIGNEAULT.

1. Moment de réflexion

Le moment de réflexion est fait par madame Marie-Claude Vigneault. Celle-ci agira à titre de présidente de la séance.

2. a) Constat du quorum et ouverture de la séance

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 h 04.

b) Renonciation à l'avis de convocation

Conformément au code municipal, les membres du conseil municipal de Natashquan, étant tous présents à la séance extraordinaire du 25 mars 2021 à 19 h 04.

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-044

QUE chacun des élus renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

d) Visioconférence à huis clos / Covid-19

Le conseil municipal de Natashquan siège en séance extraordinaire ce 25 mars 2021, par visioconférence et en présentiel à la salle Alfred-Vigneault tel qu'inscrit dans l'intitulé du présent procès-verbal.

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, en présentiel, le directeur général, monsieur Denis Landry, qui agit comme secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret no : 433-2021 du 24 mars 2021 dont copie est jointe en annexe au présent procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Landry, appuyé par madame Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-045

QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer, le cas échéant, en présentiel ou par visioconférence.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur François McKinnon, appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-046

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 25 MARS
2021 À 19h00, À HUIS CLOS, PAR VISIOCONFÉRENCE ET EN
PRÉSENTIEL À LA SALLE ALFRED-VIGNEAULT.**

4. Administration

**a) Signataires représentants de la municipalité de
Natashquan pour demandes d'aide financière auprès de
divers organismes et ministères gouvernementaux /
Résolution**

Il est proposé par monsieur Alain Landry, appuyé par madame Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-047

QUE monsieur Denis Landry, directeur général et secrétaire-trésorier, et/ou madame Marie-Claude Vigneault, mairesse, soient, par la présente, désignés pour demander ou signer au nom de la municipalité de Natashquan tous documents et formulaires relatifs aux demandes d'aide financière faites auprès des organismes subventionnaires et/ou des ministères gouvernementaux.

b) Renouvellement du CCU / Résolution

CONSIDÉRANT la nécessité de reconstituer le comité consultatif d'urbanisme après 2 ans.

CONSIDÉRANT le désir manifesté par les membres actuels du comité d'être reconduits dans leur rôle.

CONSIDÉRANT l'option retenue d'avoir deux membres du conseil et trois membres résidents permanents.

Il est proposé par monsieur Alain Landry appuyé par madame Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-048

QUE, par la présente, il soit résolu que le CCU soit constitué par les personnes suivantes :

Monsieur Jacques Tanguay
Monsieur Simon Landry
Madame Annick Latreille
Madame Lise Carbonneau
Monsieur Louis Landry

**c) Réouverture des séances au public à compter du 12 avril /
Résolution**

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-049

DE permettre à nouveau la tenue de séances municipales publiques, et ce, à compter de la séance ordinaire du 12 avril 2021.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 25 MARS
2021 À 19h00, À HUIS CLOS, PAR VISIOCONFÉRENCE ET EN
PRÉSENTIEL À LA SALLE ALFRED-VIGNEAULT.**

d) Écusson à l'effigie de Natashquan / Résolution

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-050

D'ACCEPTER l'offre faite par Tourisme Côte-Nord de procéder, à leur frais, à la conception d'un écusson à l'effigie de Natashquan en vue de la prochaine saison estivale.

5. Ressources financières

a) Acceptation du devis pour unités sanitaires du camping municipal. / Résolution

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-051

D'ACCEPTER les dépenses, telles que présentées au conseil lors de la présente séance extraordinaire, pour la construction de deux accommodements sanitaires, comprenant chacun deux douches et deux toilettes, destinés au camping municipal, au montant 12 170,00\$ (avant taxes) l'unité.

6. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

7. Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur François McKinnon, appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2021-052

QUE la séance soit levée à 20 h 01.

Marie-Claude Vigneault
Mairesse

Denis Landry
Directeur général